



## Initiative Conjointe Commission européenne-Nations Unies pour la Migration et le Développement



**Avis de demande d'expression d'intérêt pour les organisations de la Société Civile et les Autorités Locales travaillant sur le thème de la migration et du développement**

Cet avis de demande d'expression d'intérêt cible les **organisations de la société civile et les autorités locales travaillant sur la thématique de la Migration et du Développement (M&D)**. L'Initiative conjointe de la Commission européenne et des Nations Unies (CE-NU) sur la Migration et le Développement concernera:

- **Le lancement d'un appel à propositions visant les organisations de la société civile et les autorités locales en octobre 2008;**
- **L'organisation d'une Foire de la Connaissance sur la Migration & le Développement en décembre 2008 à Bruxelles;**
- **Le lancement d'une plate-forme web sur la Migration & le Développement.**

**Le programme invite les organisations de la société civile et les autorités locales intéressées à prendre connaissance des informations ci-dessous.**

### **1. Contexte**

Le dialogue de haut niveau des Nations Unies sur la Migration et le Développement et le Forum Global sur la Migration & le Développement qui s'en est suivi ont mis en évidence la contribution importante des migrants à œuvrer pour le développement des pays d'origine. Il a également été reconnu que les transferts monétaires des migrants représentent l'avantage le plus tangible de la migration internationale pour les pays d'origine et qu'une migration circulaire permet un transfert de compétence avantageux pour les économies nationales.

L'un des défis identifiés pour la pleine réalisation du potentiel de la Migration et du Développement est lié au manque de capacités et de fonds des organisations de la société civile et des autorités locales impliquées dans ce domaine.

### **2. Qu'est-ce que l'Initiative conjointe de la Commission européenne et des Nations-Unies sur la Migration et le Développement?**

La Commission européenne et les Nations Unies ont récemment lancé une Initiative conjointe sur la Migration et le Développement d'une durée de trois ans. Celle-ci est destinée à appuyer les organisations de la société civile et les autorités locales dans ce domaine et ce, en accord avec les cadres de politiques internationales.

**"Delivering as One"**



Rue Montoyer 14, 1000 Brussels, Belgium Tel.: +32 2 505 46 20 Fax: +32 2 503 47 29  
Email: [jmdi.pmu@undp.be](mailto:jmdi.pmu@undp.be)

L'Initiative conjointe a pour but d'aider les organisations de la société civile et les autorités locales (1) afin que celles-ci soient plus actives et plus efficaces, (2) que les intervenants clés en matière de migration et développement soient adéquatement informés des bonnes pratiques dans ce domaine et; (3) qu'une compréhension commune sur ce thème soit dégagée en vue de la formulation de recommandations à destination des décideurs sur les scènes nationales et internationales. L'initiative conjointe souhaite soutenir des interventions et la coopération entre les pays d'origine et de destination de la migration, mais souhaite aussi favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs du Sud.

L'Initiative encouragera la mise en réseau et le partenariat, ainsi que le partage des leçons apprises. Elle se concentrera dans quatre domaines précis: **le transfert d'argent des migrants** (facilitation, avantage pour le développement, etc.); **les communautés de migrants** (liens avec les pays d'origine/destination, etc.); **les capacités des migrants** (utilisation des compétences des migrants pour le développement, migration circulaire, la fuite des cerveaux, etc.); **les droits des migrants** (information pour les migrants potentiels et les revenants; politiques de réintégration des revenants, etc.)

Le programme, financé par la Commission européenne est une initiative inter-agences: il est géré par le PNUD à Bruxelles. L'OIM, le UNHCR, le FNUAP et l'OIT sont directement engagés dans la gestion et la direction du programme. Ces agences contribuent au projet à travers leur savoir institutionnel, leur expertise et leurs réseaux pour faciliter le succès du programme.

### 3. Comment participer?

- Participation a l'appel à projets

L'appel à projets vise les organisations de la société civile et les autorités locales actives dans le domaine de la Migration & du Développement, basées dans les pays du Sud et du Nord, pour les aider à renforcer leurs capacités, leur mise en réseau et à leur donner les moyens d'atteindre des résultats tangibles en matière de développement<sup>1</sup> (veuillez vous référer à la liste des organisations éligibles en bas de page). Pour pouvoir soumettre un projet, les organisations doivent former un consortium dont l'un des membres doit être impérativement basé dans l'un des **16 pays suivants: Maroc, Tunisie, Algérie, Egypte, Cap Vert, Nigeria, Ghana, Mali, Sénégal, Ethiopie, Equateur, Jamaïque, Géorgie, Moldavie, Sri Lanka et Philippines.**

Des fonds allant de 50,000 à 200,000 EURO seront accordés à chacun des consortiums d'organisations sélectionnées.

- Participation à la Foire de la Connaissance sur la Migration & le Développement – décembre 2008.

Cette foire réunira des praticiens trois jours durant. Les migrants et les représentations des diasporas seront les acteurs de cet événement. Leurs expériences pratiques et leurs idées seront au cœur des forums d'échange de connaissance. La Foire sera aussi l'endroit où les praticiens pourront se rencontrer, des conseils et préparer des propositions de projet qui seront soumises à l'appel à propositions mentionné ci-dessus. Des conseils techniques seront également disponibles afin de soutenir les candidats intéressés. (Veuillez prendre note qu'un nombre limité d'organisations recevra un financement pour assister à la conférence – frais relatifs au voyage inclus).

- Participation à la Plate-forme web sur la Migration & le Développement.

Cette plateforme permettra la promotion des impacts positifs de la Migration & et du Développement ainsi qu'aux acteurs d'échanger des informations, des conseils, de partager leurs expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques. De plus, cette plate-forme web offrira un service d'appui-conseil par un comité ad-hoc pour la création d'instruments et le développement de projets. Son lancement s'effectuera lors de la Foire à Bruxelles en décembre 2008.

---

<sup>1</sup> Associations de migrants, associations de migration et développement, organisations communautaires, groupes de la diaspora, réseau professionnels ou scientifiques de la diaspora, autorités locales/municipales, organisations non-gouvernementales ou Fondations, Chambres de Commerce et d'Industrie, Institutions de micro-finances/Institut de Crédit, Associations du Patronats, Syndicats, universités ou Institut de Recherche etc.

#### 4. Comment poser sa candidature?

L'Initiative conjointe de la CE-NU sur la Migration & le Développement invite les organisations de la société civile et les autorités locales intéressées à participer à l'appel à propositions et/ou à la Foire de la Connaissance sur la Migration & le Développement et/ou à la Plate-forme web sur la Migration & le Développement à compléter le formulaire d'inscription en ligne à l'adresse suivante: <http://www.migration4development.org/french/>. Au cas où vous rencontreriez des difficultés à accéder à Internet, veuillez compléter le formulaire ci-joint et l'envoyer au bureau du PNUD à Bruxelles :

L'Initiative conjointe de la CE-NU sur la Migration & le Développement, UN/UNDP Office, rue Montoyer 14, Bruxelles, 1000, Belgique; fax. (+32-2) 50 34 729; [jmdi.pmu@undp.be](mailto:jmdi.pmu@undp.be).

Après réception de votre candidature, nous vous contacterons pour vous informer des prochaines étapes. Prier de noter que ne pas répondre à ce demande d'expression d'intérêt ne vous exclus à participer à les activités de l'Initiative conjoint.

Merci pour votre intérêt pour l'Initiative conjointe de la CE-NU sur la Migration & le Développement.